

**Projet REP Evariste Galois**

**ORIENTATIONS PEDAGOGIQUES ET EDUCATIVES**

<b>1. Garantir l'acquisition du « lire, écrire, parler »</b>	<b>2. Conforter une école bienveillante et exigeante</b>	<b>3. Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires</b>	<b>4. Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative</b>	<b>5. Accueillir, accompagner, soutenir et former les personnels</b>	<b>6. Renforcer le pilotage et l'animation des réseaux.</b>
<b>Les élèves, la pédagogie, la classe</b>		<b>Les équipes, l'école, l'établissement</b>		<b>Le réseau</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Adapter l'organisation pédagogique de la classe pour favoriser la réussite des élèves</li> <li>• Doter les élèves d'une culture qui leur donne les références indispensables pour situer les savoirs</li> <li>• Développer un enseignement structuré de la langue orale de la petite section de maternelle à la 3ème.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurer la cohérence et la continuité des apprentissages</li> <li>• Harmoniser les pratiques d'évaluation des compétences entre 1er et 2nd degré</li> <li>• Limiter les retards et prévenir l'absentéisme.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des actions d'information et d'échanges avec les parents prennent place dans les écoles ou collèges. Elles leur permettent d'aider leurs enfants au quotidien et de comprendre le parcours scolaire dans sa globalité.</li> <li>• Les liens sont établis avec les associations péri-éducatives existantes (sport, culture, santé, citoyenneté...). Les directeurs d'école et les chefs d'établissements connaissent l'offre disponible. Celle-ci est un objet de travail du réseau avec les associations, les structures péri-éducatives du territoire dans un souci de cohérence et de complémentarité des apprentissages. Les relations sont établies notamment par le coordonnateur avec le délégué du préfet.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un temps de travail est consacré aux relations entre premier et second degré en appui sur le conseil école/collège et les conseils de cycle. Il porte sur la continuité pédagogique et sur le suivi des élèves.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un accueil des personnels arrivant dans le réseau est mis en place, dès la rentrée des classes.</li> <li>• Favoriser la formation pour les usages pédagogiques du numérique, notamment dans le cadre de l'inter degré.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une rencontre régulière du chef d'établissement et de l'IEN est instituée. Le coordonnateur y est régulièrement associé.</li> <li>• Les élèves à besoins éducatifs particuliers (SH, UPE2A, ...) font l'objet d'une attention spécifique.</li> </ul>